

considération des mérites de Jésus-Christ, Dieu *préserva et mit à l'abri de la souillure du péché originel l'âme de la Bienheureuse Vierge*, dès le premier moment de sa création et de son union à son corps. Ce qui signifie que l'âme de Marie fut créée et unie à son corps dans le sein de sa mère, en état de grâce et sanctifiée par le Saint-Esprit. C'est dans ce sens que la Conception de la Vierge est dite Immaculée, contrairement à ce qui arrive aux autres enfants d'Adam, qui sont tous conçus avec la tache du péché de leur père, appelé par ce motif *péché originel*, et privés par conséquent de la grâce sanctifiante, que le Baptême leur restitue et par laquelle ils deviennent les fils adoptifs de Dieu et les héritiers du Paradis.

§ 2. *Ce qu'on ne doit pas confondre avec l'Immaculée Conception.*

Il ne faut pas confondre avec l'Immaculée Conception de Marie ni sa virginité perpétuelle ; ni le privilège qu'elle eut d'être préservée durant sa vie mortelle de tout péché, même de la moindre faute vénielle, ni la sanctification avant la naissance. Que la virginité et la préservation de tout péché actuel soient distinctes de la Conception Immaculée, cela est évident de soi-même, et il n'est pas non plus difficile de comprendre qu'être exempt et totalement préservé du péché originel, ou en être purifié par la sanctification dans le sein maternel, sont choses fort différentes. Cette dernière grâce est bien inférieure à l'autre, dans laquelle elle se trouve comme le moins l'est dans le plus. Tout le monde sait, en effet, que saint Jean-Baptiste fut sanctifié dans le sein de sa mère, et que c'est pour cela qu'on honore solennellement sa nativité ; mais il n'est pour cela jamais venu à l'idée de personne de vénérer sa conception, comme nous vénérons celle de la sainte Vierge. Saint Jean-Baptiste fut sanctifié avant de naître, mais il n'en avait pas moins été conçu avec la tache du péché originel. Du reste, les termes dont nous nous servons pour désigner ces deux privilèges en expriment suffisamment la différence : être sanctifié dans le sein de sa mère, c'est être *délivré*, par un effet de la grâce habituelle, du péché originel avant de venir au monde ; ce n'est point en avoir été *préservé*, comme on l'entend quand on parle de la Conception Immaculée.

VIERGE.

aculée.
tion qu'en
bulle que
es, dit ce
tention est
aquelle, en